



# Statuts et Règlement Intérieur



Les statuts et le règlement intérieur sont primordiaux dans la structuration de votre association. Les **statuts** sont rédigés par les fondateurs du clubs constituant un élément indispensable quant à l'existence de l'association

Le **règlement intérieur** vient compléter ces statuts afin de faciliter le fonctionnement et l'organisation interne du club.

## Les Statuts



### Rôle :

L'ensemble des règles d'organisation qu'elle se fixe. Ils comportent les éléments d'identité (dénomination, objet, adresse) : Loi interne de l'association



Il est important de relire les statuts au fil des saisons en n'hésitant pas à les modifier en fonction de l'évolution du club

### Informations pratiques :

La rédaction des statuts est une règle indispensable à l'accomplissement des formalités de déclaration de l'association : ouverture du compte bancaire, affiliation à la FFF, sollicitation de subventions, remise d'agrément...

Les statuts ne peuvent être modifiés uniquement par : **l'A.G Extraordinaire**

## Le Règlement Interieur



### Rôle :

Le règlement d'une association a pour objectif de compléter/préciser les dispositions des statuts.

Il permet d'informer l'ensemble des membres sur le fonctionnement interne de la structure et le déroulement de ses activités. Il formalise les relations et organise le fonctionnement du club.



Le règlement intérieur ne peut pas comporter de mentions contraire aux statuts

### Informations pratiques :

Le règlement intérieur peut-être établi soit en même temps, soit postérieurement aux statuts afin de résoudre certains problèmes de fonctionnement ou nécessitant une adaptation à l'évolution de l'association.